



Signification de contrainte rsi reçue

Par **D57**, le **08/07/2014 à 14:49**

Bonjour à tous, rnje viens de recevoir une signification de contrainte de la part du rsi remise par un huissier...rnOn me réclame 3100 euros pour les mois de mars, avril et mai 2009. (Ma société a été mise en liquidation le 15/07/2009).rnA partir du 1er mars 2009 je suis devenu salarié à plein temps et je n'ai plus pris aucune rémunération (celle-ci s'élevait au mieux à 600 euros par mois).rnDonc cette somme demandée pour 3 mois paraît clairement erronée, j'ai essayé de le dire au cabinet de l'huissier, mais eux ne veulent rien entendre et veulent juste un échéancier de remboursement ... pour le reste voir avec le rsi ...rnJe n'ai plus eu aucune nouvelle du rsi de 2009 à ce jour ... et effectivement sur la signification de contrainte je vois la date de la mise en demeure : 22/05/2009 et rien d'autre. J'imagine qu'ils ont envoyé d'autres courriers que je n'ai jamais reçu. Bref j'ai donc appelé le rsi... qui m'informe que non seulement je dois cet argent, mais qu'en plus étant donné qu'ils n'ont pas reçu les déclarations de revenus pour 2007/2008 et 2009 j'ai été taxé d'office et que je suis débiteur de 31000 euros !!rnA moi de fournir les déclarations de revenus pour qu'ils réévaluent, mais en attendant ils me disent de faire un échéancier avec l'huissier ...rnMais faire un échéancier cela signifie accepter le montant ? et s'ils reviennent à la charge pour les 31000 euros ???rnVoilà la situation ...rnMaintenant les questions :rn- Que dois je faire ? contester la signification, mais avec quels arguments à l'appui ? Mettre en place l'échéancier ?rn- Et pour les années 2007/2008 n'y a t'il pas prescription ? et même pour 2009, je vois la date de mise en demeure le 22/05/2009 ... ce n'est pas prescrit, à priori cela dépend du délai indiqué dans la mise en demeure et un délai de 5 ans courrait à partir de là ?rnEvidemment chez l'huissier on m'affirme qu'il n'y aucune prescription, sans regarder !rnDonc voilà, je me retrouve à gamberger et m'inquiéter etc ... retour 5 ans auparavant ... insupportable ...rnMerci svp pour tous vos conseils, je suis perdu ...